



## **COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUADELOUPE**

Séance du 05 novembre 2020

\*\*\*\*\*

DELIBERATION Modificative N° 2020/15

\*\*\*\*\*

### ***Désignation des nouveaux représentants du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe au conseil d'administration de l'office de l'eau de Guadeloupe***

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 05 novembre 2020, délibérant valablement,

- **Vu** le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- **Vu** le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- **Vu** l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'utilisateurs, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 modifié portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2020-11-04-001 du 4 novembre 2020 portant modification de la composition du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;
- **Vu** le règlement intérieur du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe approuvé le 9 novembre 2017 ;
- **Vu** la délibération n°2020/04 portant renouvellement des membres absentéistes au Comité de l'Eau et de la Biodiversité ;
- **Considérant** le renouvellement de certains membres du CEB en application de l'article 15 de son règlement intérieur ainsi que les élections des nouveaux membres du bureau suite à l'expiration de leur mandat ;
- **Considérant** l'erreur matérielle contenue dans la délibération 2020/11 ;

**PREND ACTE** de la désignation du représentant des associations d'utilisateurs au conseil d'administration de l'Office de l'eau ;

**ADOPTE** la liste ci-dessous des représentants du Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe au conseil d'administration de l'Office de l'eau de Guadeloupe :

Représentants du conseil régional

- Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO
- M. Jean-Claude NELSON

Représentants du conseil départemental

- M. Rémy SENNEVILLE
- M. Marcel SIGISCAR

Représentants des communes ou autres groupements de collectivités ayant compétence dans le domaine de l'eau :

- M. Jacques ANSELME
- Mme Géraldine BASTARAUD
- Mme Éliane GUIOUGOU
- Mme Marianne GRANDISSON

Représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux (3 membres) :

- M. Félix LUREL
- la directrice de l'établissement public du parc national de Guadeloupe ou son représentant
- M. Harry PLACIDE

Représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux (3 membres) :

- M. Harry OLIVIER
- M. Gérard BERRY
- M. Gilles LEBLOND

Représentants des services de l'État :

- Le directeur de l'environnement de l'aménagement et du logement ou son représentant
- Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant
- Le directeur de l'agence régionale de santé ou son représentant

Fait et délibéré à Basse-Terre le 05 novembre 2020,

**La présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité**



*Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO*